

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE**

(asbl GREOVA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la CLDR

du 13 mars 2019 à 19h30

(au Maka, rue de Lognoul, 6 à 4190 Ferrières)

Présents :

GREOVA :

Madame Isabelle DALIMIER

Membres de la CLDR :

Monsieur Didier DELMOTTE ;
Monsieur Jean-Marc DEMONTY, Echevin ;
Monsieur Raphaël LAMBOTTE ;
Monsieur Frédéric LEONARD, Bourgmestre ;
Madame Christel LIZEN ;
Madame Marie RAHIER, secrétaire CLDR ;
Monsieur Maurice SIMONIS ;

Nouveaux membres de la CLDR :

Madame Lauranne FERON ;
Monsieur Michel PHILIPPE.

Excusés :

Monsieur Hervé LEYBAERT
Monsieur André RAHIER ;
Madame Sandrine MAQUINAY, Présidente du CPAS ;
Madame Nadine Maquinay.

Démission :

Monsieur Serge BREVERS ;
Madame Michèle MEERT ;
Monsieur Benoit MIGEOTTE.

Introduction

M. F. LEONARD souhaite la bienvenue aux participants et plus particulièrement aux nouveaux membres de la CLDR et nous informe qu'un appel à nouveaux candidats membres de la CLDR a été relancé par la Commune ; il précise que cette nouvelle composition de la CLDR devra être prochainement validée par le Conseil communal.

M. F. LEONARD rappelle que le Conseil communal a pris la décision de se lancer dans une Opération de Développement Rural en juillet 2008. Le Programme Communal de Développement Rural présente de nombreux intérêts pour la Commune. Il lui permet de s'orienter vers des projets qui sont le résultat d'une importante concertation citoyenne et d'obtenir des subventions pour la concrétisation de certains projets établis dans le programme.

1) Approbation du rapport annuel de l'ODR et de la CLDR pour l'année 2018

NB : ne figureront ci-dessous que les actions et projets ayant fait l'objet d'un complément d'information en cours de réunion.

Le rapport annuel 2018 est approuvé moyennant certaines corrections apportées en cours de réunion.

2) Fiche-projet 1.1 : Aménagement d'une structure d'accueil polyvalente

Afin de permettre l'aboutissement de deux autres fiches-projet jugées prioritaires, la fiche-projet 1.2 et 1.9, il a été décidé de postposer les aménagements de création d'une infrastructure polyvalente d'accueil et de convivialité derrière le terrain de foot. Le projet est réduit à une simple rénovation de la buvette de foot.

3) Présentation de la fiche-projet 1.2 « Aménagement de la Place de Châblis »

M. F. LEONARD présente l'état d'avancement de la fiche-projet 1.2. Une réunion de coordination a eu lieu le 3 décembre 2018 et a rassemblé les différents pouvoirs subsidiaires (CGT, Voies lentes, Développement rural...) afin de déterminer la part d'intervention de chacun. Il a été décidé que le Développement rural interviendra comme unique pouvoir subsidiaire. Le montant des travaux est de :

- A. Aménagement de la Place : 309.000 € (revue depuis)
- B. Sentier de liaison vers le terrain de football : 95.000 € (revue depuis)
- Montant total des travaux : 438.000 € (revue depuis)

Présentation du projet

Objectifs

- Verdurer la place ;
- Eviter l'anarchie tout en gardant un accès aisé aux services communaux et aux commerces ;

Aménagements

- Sens unique dans le haut de la place ;
- Diminuer le nombre de places de parking ;
- Meilleure organisation des places de parking (20 places) ;
- Garder un espace plat pour installer un chapiteau ;
- Aménager un sentier de liaison vers le terrain de foot et la zone de parking.

Suggestions

- Limiter le temps de parking à 30 minutes (panneau de signalisation pour usage du disque) ;
- Monsieur M. SIMONIS suggère de revoir à la hausse le poste 12 de la gestion des eaux de ruissellement : les eaux de pluie ne sont pas collectées depuis la rue du Pré du Fa; il est suggéré de collecter les eaux à la sortie de la rue du Pré du Fa, d'augmenter le nombre d'avaloirs sur la place, et de revoir l'inclinaison de la route qui empêche les eaux de ruissellement de descendre vers la route de Malacord ;
- M. R. LAMBOTTE suggère de prendre en compte une utilisation maximale de la place pour les manifestations et de déplacer l'arrêt de bus devant le Musée du jouet ;
- M. D. DELMOTTE propose d'utiliser un revêtement en dalles creuses et qui repose sur un stabilisé ;
- Veiller à ne pas avoir de bordure en saillie pour la mise en place du chapiteau.

4) Présentation de la fiche-projet 1.9 « Aménagement d'un espace extérieur polyvalent et convivial à proximité du centre de Ferrières » (addendum au PCDR)

M. F. LEONARD présente le projet qui consiste en la création d'une nouvelle fiche-projet suite à une possibilité d'acquisition par la Commune d'un terrain en « L » d'environ 3000 m² situé rue Es Spita ; ce terrain, actuellement privé et situé en zone à bâtir à caractère rural, est proche du centre de Ferrières et de la Place de Chablis. Les aménagements de convivialité qui y seraient réalisés sont complémentaires aux aménagements de la Place de Chablis et les travaux des deux fiches-projet seraient réalisés successivement.

Il a été décidé de réaliser une nouvelle fiche-projet qui reprend les aménagements suivants :

- Zone de parking (20 places) ;
- Plaine de jeux pour enfants ;
- Terrain multisports (financé à maximum 80% par Infraspports);
- Sentier avec des modules Fitness ;
- Terrain de pétanque ;
- Espace couvert pour pique-nique et barbecue ;
- Espaces verts.

Ce terrain se présente comme un point de complémentarité opportun avec les aménagements de la Place de Chablis et comme une zone de rencontre multi-facettes à proximité du cœur du village vu que le terrain est proche de l'école communale (problème de parking), du bâtiment du Maka qui regroupe le CPAS, l'Office du Tourisme et le Musée du jouet.

M. D. DELMOTTE s'informe de savoir si cet espace sera ouvert au public ; il est répondu que oui puisque ce projet est financé par le DR et Infraspports.

Les membres de la CLDR en concluent que cette fiche-projet et les aménagements de convivialité qui y sont liés représentent une belle opportunité pour la Commune.

La CLDR marque son approbation pour l'activation de cette fiche-projet addendum 1.9 en tant que nouvelle fiche du PCDR.

Suggestions

M. M. SIMONIS suggère d'envisager une liaison piétonne entre cet espace de convivialité et la Grotte du Renard. Postérieurement à la réunion, Mme I. DALIMIER fait une recherche sur Wallonmap et joint à ce PV un printscreen de la situation reprise dans l'Atlas des chemins vicinaux (1841) qui montre que le sentier n°65 rejoint la route de Chablis.

Sont soulignées les difficultés des négociations de droits de passage pour la Transferrusienne suite à la vente du sentier vicinal.

Suite de la Fiche-projet 1.9

- Approbation de l'activation de la fiche-projet 1.9 par la CLDR et d'abord, acceptation de l'addendum par le Gouvernement wallon ;
- Convocation d'une réunion de coordination pour voir les différents postes pris en charge par les Directions du SPW ;

5) Divers

Rénovation de la piscine du Collège Saint-Roch

Plusieurs Communes se sont associées pour rentrer un dossier de rénovation de la piscine du Collège Saint-Roch qui est une piscine privée. Pour pouvoir rentrer un dossier de rénovation, la Régie Communale Autonome de Ferrières a été créée et la piscine a été donnée en bail emphytéotique à

cette RCA. En parallèle, une asbl a été créée et comprend le Collège Saint-Roch et les 5 Communes participantes pour permettre le financement de la Régie Communale Autonome de Ferrières. Une fois restauré, le bassin de natation sera mis à disposition de toutes les écoles tous réseaux confondus des communes participantes moyennant un arrangement des horaires et une participation financière de 3 €/bain (faible coût).

Perspectives budgétaires :

- 2 millions € pour l'ensemble du projet de rénovation de la piscine ;
- 600.000 € : plan Piscine Infrasports ;
- 600.000 € : prêt à 0%.

Suggestions

- Prélever l'eau d'une source ;
- Installer une pompe à chaleur ;
- Comptabiliser les bains à l'aide d'un portique ;
- Développer un hall sportif avec une cafétéria pour rassembler toutes les activités sportives (suggestion de M. R. LAMBOTTE) ;
- Ajouter un article dans les statuts de la Régie Communale Autonome de Ferrières pour permettre la création d'un hall omnisports.

Désacralisation en cours des églises de Ville et de Vieuxville

- Accord de la Fabrique d'église et de l'Evêché ;
- Projet de vente et de réaffectation « sociale » de préférence ;
- Eglise de Vieuxville : problèmes de sécurité (suggestion de démonter le clocher qui est instable) ;
- Projet de création d'une coopérative brassicole.

Dossier Plus beau village de Wallonie

Un dossier de candidature a été rentré pour My après référendum où 50% de la population a marqué son accord. La réponse de l'asbl LPBVW est prévue pour mi-avril.

La réunion se termine à 21h45.